

BULLETIN MUNICIPAL

Commune de Fosse · www.fosse66.fr

Le Mot de la nouvelle équipe municipale

Nous tenions à remercier nos électeurs pour leur soutien et leur confiance. Nous sommes heureux d'accueillir Jean Cambus qui apporte une opposition attentive et constructive. "Vivre ensemble à Fosse" n'a pas fait consensus. Cependant, nous sommes convaincus qu'il est possible d'accueillir tous les fosseens et fosséennes dans la vie communale. Pour cela, nous veillerons à mettre en œuvre les outils permettant de mener un mandat au plus proche des villageois en respectant leurs possibilités et envies d'implication. Nous souhaitons réaffirmer notre volonté d'ouvrir des espaces de discussions afin de nous nourrir des points de vues et idées de chacun et chacune. Nous avons d'ores et déjà fait les premiers pas avec le bulletin municipal et la 1/2 journée de participation citoyenne du 6 juin.

L'ensemble de l'équipe remercie également Nadège Marty pour son accueil.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, à la découverte de notre actualité à toutes et tous.



Au sommaire :

PAGE 2

- [Le conseil municipal contacts /missions](#)
- [Secrétariat de la Mairie](#)

PAGE 3

- [L'actualité du Conseil](#)
- [Embauches](#)

PAGE 4

- [Évènements passés](#)
- [À venir](#)

PAGE 6

[Focus sur des projets en cours](#)

PAGE 7

- [Notre histoire](#)
- [Prévention incendies](#)
- [État civil](#)

PAGE 8

[Contacts utiles / La "fosse" info / Dernière minute](#)

Le Conseil municipal

CONTACTS

| | | |
|---|----------------------|----------------|
| Maire | Christophe MALAPRADE | 06 14 82 32 75 |
| 1ère adjointe | Sandrine BÉROT | 06 34 98 64 27 |
| 2ième adjoint | Pierre RÉGNÉ | 06 24 38 18 30 |
| Conseillers et conseillères municipaux | Jean CAMBUS | 06 47 43 79 77 |
| | Victorine GOT | 06 13 70 08 52 |
| | Elena LIECHTI | 07 57 06 95 78 |
| | Dioni MATIAS | 06 71 35 85 33 |

INFO : L'indemnité mensuelle des élus est fixée par la loi pour compenser les dépenses et sujétions qui peuvent résulter de fonctions électives (ex: frais de déplacement). Pierre Régné renonce de son propre chef aux indemnités d'adjoint. Le Maire et la Première adjointe perçoivent respectivement 387 et 998€.

MISSIONS & RÉFÉRENTS

| Délégations | Délégué.e principal.e | Suppléant.e |
|--|--|-----------------------|
| SIVM du Fenouillèdes (+ lien avec ESAT) | Pierre RÉGNÉ Christophe MALAPRADE | S. BÉROT D. MATIAS |
| Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes | Christophe MALAPRADE | S. BÉROT |
| SIOCCAT | Christophe MALAPRADE | D. MATIAS |
| SPANC 66 | Elena LIECHTI | |
| PNR CF | Sandrine BÉROT | V. GOT |
| SYDEL66 | Sandrine BÉROT | V. GOT |
| AR | Sandrine BÉROT | C.MALAPRADE |
| Communes forestières | Sandrine BÉROT | |
| Missions et projets communaux | | |
| Plan communal de sauvegarde | Christophe MALAPRADE | J.L. Liechti |
| Gestion bois de chauffage (affouage) + entretien cours d'eau et canal | Christophe MALAPRADE | P. RÉGNÉ |
| Journées citoyennes | Christophe MALAPRADE | E. Liechti |
| Gestion des gîtes | Elena LIECHTI | D. MATIAS |
| Haies durables | Pierre RÉGNÉ | S.BÉROT |
| Gestion des déchets dont déchets végétaux/compostage/ jardin coopératif . | Victorine GOT | E.Liechti S.BÉROT |
| Communication + Démarche participative | Sandrine BÉROT Site internet: Pierre Lapraye, Clara Bigeard | V.GOT |
| Gestion réseaux et ressource en eau | Christophe MALAPRADE | S. BÉROT P. RÉGNÉ |
| Formation premiers secours pour le Village | Victorine GOT | D. MATIAS |
| Commémoration et festivités | Christophe MALAPRADE | E. Liechti |
| Piscine et Guinguette, lien avec association du plan d'eau | Christophe MALAPRADE | V. GOT |
| Salle des fêtes et HLM | Christophe MALAPRADE | D. MATIAS |

Le Secrétariat

Nadège MARTY, secrétaire générale de Mairie à Fosse, Pézilla-de-Conflent et Vira

Horaires à Fosse: lundi 9h-12h30 et vendredi 9h à 16h30

Missions : assure la comptabilité/ veille au respect des délais/ gère les délibérations du Conseil/ rédige les documents administratifs/ répond aux demandes ponctuelles des habitants/ ...

Actualité: Les élections municipales ont amené une surcharge de travail : suivi des listes électorales, gestion du nouveau mode de scrutin et ses conséquences.



ACTUALITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez dans le tableau ci dessous, une liste non exhaustive des rendez-vous passés des membres de l'équipe municipale. Suite aux élections municipales, les syndicats et associations de Communes ont provoqué des réunions afin de présenter leurs missions et pour certaines renouveler leur bureau et conseil d'administration. Cela a contribué à remplir nos agendas.

Christophe Malaprade a été élu vice-président en charge de [l'eau et de l'assainissement au sein de la Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes](#). À ce titre: il travail étroitement avec le directeur technique de l'eau Antoine Fassi, rencontre les Maires, renégocie les conventions avec les Communes, apporte une aide opérationnelle aux techniciens, participe à une procédure de recrutement pour un nouvel agent technique.

Sandrine Bérot a rejoint le Conseil d'administration de [l'association des Collectivités forestières 66](#), et permettra de faire le lien avec le territoire Agly-Fenouillèdes.

| | |
|----------------|--|
| 22-mars | Conseil municipal |
| 25-mars | réunion de l'équipe municipale avec la secrétaire de mairie - Préparation du budget 2026 |
| 27-mars | Conseil municipal |
| 02-avr | Conseil municipal |

| | | |
|----------------|--|---|
| avril | réunion du SYDEEL 66 | Victorine Got |
| avril | réunion de l'association des maires de France 66 | Christophe Malaprade |
| avril | réunion du SIVOM | Christophe Malaprade |
| avril | communauté de communes Agly-Fenouillèdes (election président et vices psdts) | Christophe Malaprade |
| 29-mai | Webinaire prévention et gestion des risques incendies (Collectivités forestières) | Sandrine Bérot |
| 15-avr | réunion de préparation de la journée de participation citoyenne avec l'intervenante | Sandrine Bérot, Victorine Got, Christophe Malaprade, Dioni Matias |
| 05-mai | réunion de l'équipe municipale (suivi des dossiers) | |
| 19-mai | Conseil municipal | |
| 22-mai | Réponse à l'appel à projet de la fondation de France "solutions fondées sur la nature" | Sandrine Bérot |
| 26-mai | Forum du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes | Sandrine Bérot, Victorine Got |
| 27-mai | Réunion de la commission Gîtes communaux | Dioni Matias, Elena Liechti, Christophe Malaprade |
| 10-juin | Réunion avec les chargés de mission PNR à Fosse (projet de géotraverse du Parc) | Christophe Malaprade |
| 09-juin | formation aquarese sur les obligations réglementaires eau& assainissement | Christophe Malaprade |
| 11-juin | Salon des maires à Perpignan | Sandrine Bérot |
| 19-juin | Assemblée générale des Communes forestières 66 | Sandrine Bérot |
| | chaque jeudi, reunion des vices-psdt et psdt de la Communauté de communes | Christophe Malaprade |

Embauches

Denys Nakazenko, agent de mairie polyvalent, embauché le 1er juin pour une durée déterminée de 3 ans, 10h/semaine.

Nous sommes ravis de retrouver Denys au sein de l'équipe communale. Habitant du village, Denys apporte son efficacité et un travail de qualité à la Mairie.

Il a pour mission le suivi et l'entretien des infrastructures et espaces communaux. Il est en lien direct avec Monsieur le Maire.

Théo Douret: engagé en tant que maitre nageur sauveteur, contrat à durée déterminée du 1er juillet au 31 aout. Théo assure la saison pour la 2ieme année consécutive.



Les évènements passés

Le Vide-grenier du Comité d'animation de Fosse, le 6 avril

Une réussite pour cette journée festive qui met en lumière le dynamisme du village et sa capacité à rassembler des sourires de tous âges et tous horizons. « A Fosse, les gens ne sont pas sur les téléphones portables, on peut croiser les regards. » souligne un visiteur. Au programme de cette journée ensoleillée: défilé de percussions, spectacle, duo musical, buvette et restauration, et la participation fidèle des habitants pour la vente de gâteaux au profit du Comité. Ce qui est certain: le Village peut compter sur le CAF pour offrir un programme culturel, en toute convivialité, et résolument marqué par le savoir-faire fosséens.



Commémoration du 8 mai

Devant le Monument aux Morts, le Président du comité du Souvenir Français du Fenouillèdes, Pierre LAPRAYE, a conduit la cérémonie de commémoration des 81 ans de la capitulation sans condition de l'Allemagne, le 8 mai 1945, en présence du Conseil Municipal et des habitants. A cette occasion, il a mis à l'honneur le Sous-lieutenant Léonce MARSAL résistant des FFC (Forces Françaises Combattante) retraité de la gendarmerie, Mort pour la France en Déportation au camp nazi de Buchenwald, le 8 mars 1945. Monsieur Lionel Lapraye officiait en tant que porte-drapeau du comité à cette cérémonie. Après l'hommage à tous les Combattants inscrits sur le Monument, le message officiel du Ministère aux Armées et aux Anciens Combattants lu par Monsieur le Maire et le dépôt de gerbe de la municipalité, les participants se sont retrouvés en salle du Conseil pour un apéritif offert par la Commune.

A venir

Ouverture de la piscine: et guinguette: à partir du 4 juill., du mar. au dim. 14h à 19h30.

Cinéma de plein air à Fosse (Cinémaginaire) : 12 juill. et 15 aout.

Les Mercredis de Fosse ((Comité d'animation de Fosse): le CAF vous informe de la reprise des Mercredis de Fosse à partir du 1er juill. Il y aura 2 concerts/mois , le 8 et 22 juill. et le 5 et 19 août. A partir du 8 juill., 2 food- trucks seront présents tout les mercredis sur la place du village et le bar sera ouvert !

Représentation de la Cie théâtrale Midi à l'Ouest: « Rendez-vous avec la nuit ! » jeudi 13 août au soir.

Participation citoyenne, 2ième rencontre : fin aout-début septembre, date à définir

Journée citoyenne, 2ième journée: octobre, date à définir





Entretien du cimetière, le 13 mai

C'est sur une initiative citoyenne qu'un petit groupe d'habitants s'est retrouvé pour nettoyer les escaliers et le parvis, désherber les allées, sélectionner les plantes à tailler ou arracher. Le Cimetière se présente désormais sous son plus beau profil. La Mairie tient à saluer les personnes à la source de cette initiative et remercie chaleureusement ceux et celles qui ont pu prendre part à ces travaux.



Participation citoyenne, le 6 juin

Promesse de campagne, il s'agit d'une démarche qui vise à recueillir les avis et idées des villageois sur les projets communaux et permettra d'ouvrir des commissions de travail aux habitants. Cela implique de développer une culture de travail commune au sein du Conseil municipal et également avec l'ensemble des habitants pour renforcer le "faire ensemble". L'essentiel de la démarche repose sur une information claire et systématique, l'acquisition de techniques de travail permettant une consultation régulière des habitants, de la co-construction sur plusieurs projets communaux, et ponctuellement, de la co-décision. Pour nous accompagner dans cette démarche, le Conseil a fait appel à une professionnelle, Johanna Reyer (Atout diversité). Elle interviendra à 4 reprises sur le Village. Le 1er rdv a réuni 28 personnes le samedi 6 juin de 9h30 à 12h45. Les participants ont collectivement dégagé 5 thématiques à travailler et proposé des actions concrètes pour solutionner des problèmes. Le Conseil municipal va se saisir des ces propositions et reviendra vers les habitants avec des axes de travail concrets. La prochaine session est prévue avant la fin septembre. Précisons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir participé à la première journée pour rejoindre les prochains rendez-vous. Le compte-rendu des échanges est disponible en mairie et sera envoyé par courrier électronique aux personnes présentes lorsque l'adresse est connue.



Fosse
Démarche participative : les Fossans impliqués dans l'avenir du village

Accompagnés par une facilitatrice, les administrés ont hiérarchisé les priorités du village, de l'eau aux infrastructures.

Ce samedi 6 juin, les habitants de Fosse ont été conviés à une « séance participative », initiée par les membres du conseil municipal. La participation a été un réel succès puisque la majorité des Fossans étaient présents. La nouvelle équipe municipale a choisi de proposer à la population une démarche participative innovante visant à ce que chaque citoyen, s'il le souhaite, fasse valoir ses idées et envisage avec les autres des projets communaux. C'est ainsi pour les membres du conseil municipal que s'est déroulé le travail collectif et d'être ouvert aux idées proposées. Pour assurer ce travail, la mairie a souhaité faire accompagner par une « facilitatrice » proposant une méthode de brainstorming adaptée déjà fait ses preuves.

L'objectif du travail de la matinée est de formaliser le débat de quelque chose et d'identifier les thèmes prioritaires à traiter en concertation. Dans un premier temps, les participants sont appelés à se réunir par deux et verbaliser ce qu'ils attendent et ce qu'ils pourraient apporter à la commune. Ces points sont notés et transmis au conseil.

Dans un second temps, un atelier est constitué afin de lister les axes de travail dans une « hiérarchie des points » (à voir ci-dessous) de la vie du village. Ensuite, ces points sont regroupés sous différents thèmes. Chaque thème est ensuite traité par les participants. Les thèmes sont alors hiérarchisés en fonction du nombre de points reçus.

Le thème prioritaire à traiter en concertation est la maintenance des routes. Les participants ont également proposé des actions à entreprendre pour améliorer les points suivants. L'objectif du jour est atteint et formalisé par écrit. Il appartient désormais au conseil municipal de faire vivre cette démarche participative et d'appliquer les décisions prises. Le conseil municipal se réunira le 13 juin 2026 à 19h30 pour discuter de la mise en œuvre de la démarche participative.

Le compte-rendu de la séance de travail de la démarche participative est à disposition en mairie. Sa lecture est possible sur le site de la commune.

Le compte-rendu de la séance de travail de la démarche participative est à disposition en mairie. Sa lecture est possible sur le site de la commune.

Le compte-rendu de la séance de travail de la démarche participative est à disposition en mairie. Sa lecture est possible sur le site de la commune.

L'indépendant, lundi 8 juin 2026, Article de Thierry Rouvre, correspondant local.



Journée Citoyenne, le 20 juin.

Nous nous sommes retrouvés à partir de 9h pour une action collective en faveur du Village: entretien des installations publics (terrain de pétanque et de tennis, lavoirs, piscine ...) et entretien des rues et places (désherbage des bords de trottoirs, nettoyage de la place des Cabanes, ...) ainsi que le nettoyage d'un gîte. Nous saluons l'initiative de plusieurs d'entre vous qui étaient debout aux aurores afin d'œuvrer "à la fraîche". Pour clore les chantiers: une grillade offerte par la Mairie accompagnée de vos délicieuses contributions, le tout dans la bonne humeur et la joie de se retrouver après un hiver difficile. Nous adressons de sincères remerciements à tous les participants. La prochaine édition aura lieu à l'automne. Le rafraichissement de la Mairie serait au programme. Vous avez d'autres idées?



Focus sur des projets en cours

Communication

La nouvelle équipe municipale souhaite développer le lien entre la Mairie et les habitants. Pour cela, les supports de communication existants sont exploités, en y ajoutant les courriers électroniques et un bulletin municipal régulier. Un travail sera prochainement engagé afin d'affiner la communication et consolider les outils existants.

| Supports | Information communiquée |
|--|--|
| panneaux affichages du village | convocations et compte-rendus des conseils |
| application panneau pocket: gratuit, à télécharger sur smartphone ou PC, alertes et infos des communes | convocations et compte-rendus des conseils municipaux, évènements publics |
| courrier dans les boites aux lettres | invitations |
| courrier électronique | compte-rendu de réunions, informations diverses |
| site internet www.fosse.fr | convocations et compte-rendu des conseils municipaux, invitations, agenda des évènements publics, météo locale |
| support papier en Mairie | documents en consultation (bulletin, compte-rendu de réunion, documents présentés en Conseil municipal) |

INFO: si ce n'est déjà fait, pensez à transmettre votre courriel en Mairie pour être sur la liste de diffusion.

Gestion des gîtes communaux

La Mairie dispose de trois gîtes communaux : 1 au-dessus de la Mairie , 1 au-dessus du bar et 1 sur la Place des Cabanes. Ces 3 gîtes doivent être rafraichis et des devis sont en cours (réfection des murs, pose de nouvelles fenêtres, remplacement matériel et literie, etc...). Le gîte au-dessus du bar est actuellement occupé par la stagiaire du Groupe Ornithologique Roussillon en mission pour le Damier de Godard. Le gîte au-dessus de la Mairie sera entièrement réaménagé fin juin en prévision de la venue du maître nageur, la réfection des murs et la pose de 2 nouvelles fenêtres sont prévus après son départ. La réfection des 2 autres gîtes se fera selon l'occupation, probablement avant le printemps 2027.





Notre histoire

Le gentilé des habitant.e.s de Fosse

Fosse = Fossa. Les habitants de Fosse sont les Foussareils, en patois languedocien, terme utilisé par les gens du pays. En Français : les Fosséens. Terme utilisé pendant les années 1950-1960 par l'association : « Les Joyeux Pétanqueurs Fosséens » ! C'est le terme que l'on utilisait couramment.

Dans la revue Fenouillèdes (disponible en Mairie), il est mentionné Fossencs comme gentilé, mais nous n'avons jamais entendu ces termes ! Par ailleurs, sur wikipédia, ils utilisent Fossans, Fossanes que nous découvrons pour la première fois !

Jean CAMBUS, Pierre LAPRAYE

Au sujet du Sous-lieutenant Léonce MARSAL.

Il était résistant des FFC (Forces Françaises Combattante) retraité de la gendarmerie, Mort pour la France en Déportation au camp nazi de Buchenwald, le 8 mars 1945. Par suite des délibérations, le conseil municipal de la ville de Perpignan le 14 janv. 1948, a nommé la rue MONTANER où il résidait lorsqu'il fut arrêté par la Gestapo en 1943, rue Léonce MARSAL "Martyr de la Résistance". Ce fut seulement en 2015 qu'il eut enfin la reconnaissance dans son village de Fosse avec son nom gravé sur le Monument aux Morts, grâce aux recherches de Lionel LAPRAYE. Citons également, un autre résistant natif de notre village Louis CARRERAS « Passeur des Chemins de La Liberté » qui était lui aussi en déportation à Buchenwald, mais qui fut libéré le 11 avr. 1945 par les américains. D'après le texte de Pierre LAPRAYE

État civil

Nous déplorons le décès de Jean-Marie Valat et Simon Chatelais. Triste coïncidence, ils nous ont quitté le vendredi 12 juin. Nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs proches et pensons particulièrement à Françoise Pous, épouse de Jean-Marie et Sylvain Chatelais, père de Simon.

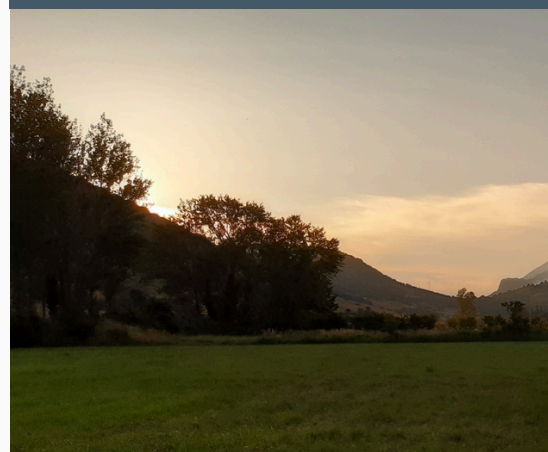
Prévention incendie

Brûlages interdits : 1er mai - 30 sept.

Obligations légales de débroussaillage : Le code forestier (article L.134-6) impose ainsi une obligation de débroussaillage pour les propriétaires de bâtis situés en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, landes, maquis, garrigues. Il est complété dans le département par l'arrêté préfectoral N °2025174-0001 du 23 juin 2025.

Pour en savoir plus : documents disponibles en mairie ou sur www.pyrenees-orientales.gouv.fr

Des aides existent : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôts pour l'emploi à domicile. Info disponible sur impots.gouv.fr





Contacts utiles

Nos commerçants

Chez Linda, La Cabane à Burgers : 1 rue de la Forge, sur place ou à emporter les merc. jeu. sam. dim. à partir de 18h, soirée traiteur autour de la cuisine du monde les jeu. soir sur résa 48h avant, brunch le dim. à partir de 11h. Tel 06 19 13 84 07

Service de proximité- Virginie PICQUES : mar-jeu-sam à 11h à Fosse, (face au 13, rue Principale). Baguette : 1,50 €/ pain : 2,50 €/ Croissant : 1,40 €/ pain au chocolat : 1,40 €/ Autres produits sur commande au 06 16 80 33 91.

Epicier ambulant- VIANA : mer. entre 8h30 - 9h00 (face au 13, rue Principale)

Les services à proximités

Déchetterie (Lesquerde) : Lun, Mer, Jeu, Ven et Sam : 8h à 12h – 14h à 17h / Mar : 14h à 17h / Fermée les mar. matin, dim. et jours fériés. 09 62 53 52 73

Photocopies et impressions gratuites : espace France Service, en libre accès à la Poste de St-Paul-de-F.

Photocopies et photos d'identités : Carrefour Market de St Paul de F.

Communauté de communes Agly-Fenouillèdes: 04 68 59 20 13 cc-aglyfenouilledes.fr

Maison de santé pluriprofessionnelle, St-Paul-de-F.: 04 11 63 00 10 maison-de-sante-agly-fenouilledes.fr

LA "FOSSE" INFO ...

La Mairie possède plusieurs véhicules"

La Mairie ne possède qu'une camionnette, très utile à l'employé communal.

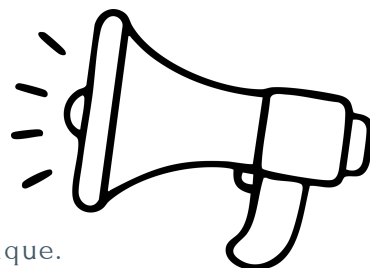
La Mairie a investi dans un ordinateur.

Enfin, le bureau du Maire et de ses Conseillers se dote d'un poste informatique.

Il sera utile pour traiter les courriels reçus en Mairie, assurer le suivi des dossiers, développer la communication, et lors des réunions en salle du Conseil.

FAUX !

VRAI !



Bulletin réalisé sur canva.com

DERNIÈRE MINUTE

Congés de la Secrétaire de Mairie du 10 au 21 aout inclus.

Situation sur l'eau à Fosse (au 22/06)

Le 15 juin, Fosse du haut a subi une coupure d'eau. Les agents de la Communauté de communes sont intervenus dans la journée, permettant le réapprovisionnement en eau du château, et la livraison de bouteilles. Des recherches de fuites sont encore en cours et se précisent. À suivre...